



CONVENTION DE SCOLARISATION 2020-2021

LYCEE POLYVALENT JEANNE D'ARC SAINTE ADRESSE - LE HAVRE

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE PRIVE D'ENSEIGNEMENT ASSOCIE A L'ETAT PAR CONTRAT D'ASSOCIATION

La présente convention règle les rapports entre le lycée polyvalent Jeanne d'Arc, établissement catholique privé d'enseignement sous contrat d'Association avec l'État, domicilié pour le site de Gaulle au 22, rue du Général de Gaulle 76310 Sainte-Adresse, pour le site Coty au 1, place Germaine Coty 76620 Le Havre, pour le site du Parc au 37, rue du Général de Gaulle 76310 Sainte-Adresse, et représenté par M. Franck LEVASSEUR, Chef d'Établissement Coordinateur, désigné ci-dessous «Lycée Jeanne d'Arc» et

Monsieur et/ou Madame

Demeurant:.....

.....

Représentant(s) légal(aux) de l'enfant:.....

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant sera scolarisé au sein du Lycée Jeanne d'Arc sur demande du/des parent(s), ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

Article 2 - Obligations de l'établissement

Le Lycée Jeanne d'Arc s'engage à scolariser l'enfant en classe de sous réserve des décisions d'orientation, d'éventuelles sanctions disciplinaires et de l'aval du chef d'établissement.

L'Établissement s'engage également à assurer une prestation de restauration, selon les choix définis par le(s) parent(s) en annexe.

Des aménagements financiers peuvent être accordés au vu de justificatifs de ressources. Le Lycée Jeanne d'Arc s'engage à respecter la confidentialité de ces informations.

Article 3 - Obligations des parents

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant dans la classe pour laquelle le Chef d'établissement a accepté l'inscription, au sein du Lycée Jeanne d'Arc pour l'année scolaire 2020-2021.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance, sur <http://sitelyceejdarc.org/site/>, site internet de l'établissement, du Projet Éducatif et pédagogique, du Règlement intérieur, de la charte « bonne conduite informatique », y adhérer et tout mettre en œuvre afin de le respecter.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance sur <http://sitelyceejdarc.org/site/>, site internet de l'établissement, du coût de la scolarisation de leur enfant au sein du Lycée Jeanne d'Arc et s'engagent à en assurer la charge financière dans les conditions du Règlement Financier 2020-2021.

Article 4 - Coût de la scolarisation

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments : la contribution familiale, les débours, dont le détail et les modalités de paiement figurent dans le Règlement Financier 2020-2021.

Article 5 – modalités de paiement

Les contributions des familles et les prestations annexes choisies par les parents, sont payées soit par prélèvement bancaire, soit par chèque, soit en espèce.

Le paiement est échelonné de novembre à juillet en cas de prélèvement automatique mensuel, ou effectué par trimestre en cas de règlement par chèque.

Les frais bancaires seront refacturés aux parents si le prélèvement automatique ou le chèque a été rejeté.

Lors de l'inscription ou de la réinscription de l'enfant, un acompte de 100 € est versé par les parents ; cet acompte viendra en déduction du 1^{er} trimestre scolaire. En cas de désistement, cet acompte sera conservé par l'établissement.

Article 6 - Assurances

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à assurer l'enfant pour les activités scolaires, soit par le biais de l'assurance proposée par l'Établissement, soit en produisant une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident, au plus tard à l'issue de la première semaine de la rentrée.

Article 7 - Dégradation volontaire du matériel

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.

Article 8 - Durée et résiliation du contrat

La présente convention est d'une durée équivalente à l'année scolaire.

8-1 Résiliation en cours d'année scolaire : sauf sanction disciplinaire, la présente convention ne peut être résiliée par Le Lycée Jeanne d'Arc en cours d'année scolaire.

8-2 Résiliation au terme d'une année scolaire : Le Lycée Jeanne d'Arc se réserve le droit de ne pas réinscrire l'enfant pour une cause réelle et sérieuse (sanction disciplinaire, désaccord avec la famille sur l'orientation de l'élève ou sur le projet de l'établissement, non-respect des engagements contractuels par le(s) parents(s)).

8-3 Résiliation en cours d'année scolaire : Sauf sanction disciplinaire ou motif grave, la présente convention ne peut être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire.

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l'établissement, le(s) parent(s) reste(nt) redevable(s) envers l'établissement du coût de la scolarisation au prorata temporis pour la période écoulée.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

- Le déménagement,
- Le changement d'orientation vers une section non assurée par l'établissement,
- Le désaccord sur le projet éducatif de l'établissement, perte de confiance entre la famille et l'établissement...
- Tout autre motif légitime accepté expressément par l'établissement.

8-4 Résiliation au terme d'une année scolaire :

Les parents informent l'établissement de la non-réinscription de leur enfant durant le second trimestre scolaire, à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents d'élèves, et au plus tard le 1^{er} juin.

L'établissement s'engage à respecter ce même délai (le 1^{er} juin) pour informer les parents, de la non-réinscription de leur enfant, pour une cause réelle et sérieuse (impayés, désaccord sur le projet éducatif de l'établissement, perte de confiance entre la famille et l'établissement...)

Article 9 - Droit d'accès aux informations et droit à l'image

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription au Lycée Jeanne d'Arc. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'Établissement. Certaines données sont transmises, à leur demande, aux autorités académiques ainsi qu'aux autorités de l'Enseignement Catholique auxquels est lié l'Établissement. Sauf opposition du(des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'Association des Parents d'Élèves «APEL» de l'Établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement Catholique). Conformément à la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant. L'Établissement s'engage à n'utiliser l'image et les productions des élèves qu'à des fins de communications pédagogiques éducatives ou promotionnelles

Établie en deux exemplaires à _____ le _____

Signature(s) du/des Responsable(s)

Signature du Chef d'Établissement
Franck LEVASSEUR



ANNEXE DU CONTRAT DE SCOLARISATION, SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES DES ELEVES ET DE LEURS RESPONSABLES LEGAUX.

Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès du lycée Jeanne d'Arc – 22 rue du général de Gaulle – 02 35 54 65 50 – ce.0761735Y@ac-rouen.fr

Le responsable des traitements est Monsieur Franck LEVASSEUR, Chef d'établissement.

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »)

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève,
- Nom, prénom, profession et coordonnées des parents,
- Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation, ...)
- Données nécessaires à la gestion comptable (...)
- Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions ...)
- [Autres données éventuellement collectées ...]

Elles font l'objet des traitements principaux nécessaires à :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- La gestion administrative et comptable ;
- La gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes, ...) ;
- L'utilisation d'outils de travail informatisés (ENT, intranet, tablettes, ...) ;
- Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notifications MDPH, PAP ...)
- L'inscription aux examens ;
- La gestion de la restauration et des services annexes.

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de [Nom, prénom de l'élève]
_____ dans notre établissement.

Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement et durant les 10 années qui suivent la fin de cette scolarité.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions prévues au RGPD en adressant un email à Madame LEPONT ce.0761735y@ac-rouen.fr ou un courrier à secrétariat du lycée Jeanne d'Arc – 22 rue du général de Gaulle – 76310 Sainte Adresse.

Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

En outre, nous sommes susceptibles de vous interroger afin de recueillir les données relatives à la religion et à l'exercice de la pastorale (données susceptibles d'être transmises par exemple aux paroisses : dates de baptême, dates de sacrements, participation à la catéchèse ...).

Pour ces données vous disposez du droit de retirer votre consentement à leur collecte et à leur traitement.

Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique, **vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l'Enseignement catholique ou à certaines collectivités territoriales**, et pour les finalités suivantes :

- Au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique dans le cadre de la gestion interne de l'Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l'Education nationale à des fins de recensement des effectifs.

- A l'Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l'enseignement catholique. Via cette base de données, les coordonnées de l'élève sont transmises à l'UGSEL, Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, lorsque l'établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l'élève aux activités qu'elle organise, à l'APEL, association des parents d'élèves de l'enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association ainsi qu'aux directions diocésaines et/ou services académiques de l'Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et celles de votre enfant pour ces finalités ainsi que sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter le site internet de l'Association Gabriel, à l'adresse https://www.ec-gabriel.fr/cgu/cgu_gabriel.htm ou demander la politique de protection des données de l'Association Gabriel en adressant un email à [adresse de contact Gabriel]. Vous pouvez également consulter la politique de protection des données de l'UGSEL nationale à l'adresse : <https://www.ugsel.org/politique-de-protection-des-donnees> et celle de l'APEL nationale à l'adresse : www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html.

- Au Maire de la commune dans laquelle réside l'élève en application de l'article L131-6 du Code de l'éducation, et le cas échéant, à sa demande, à la collectivité territoriale dont relève l'établissement (commune, département ou région).

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions et limites prévues par le RGPD :

- en adressant un email à dpd@enseignement-catholique.fr ou un courrier à Délégué à la protection des données de l'Enseignement catholique – Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique – 277 rue Saint Jacques – 75005 PARIS Cedex pour les traitements mis en œuvre par l'Association Gabriel ;

- en vous rapprochant selon les cas de la commune, ou de la collectivité territoriale dont relève l'établissement.

Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Monsieur LEVASSEUR, Chef d'établissement.

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Les Gadelles

Contrats d'Association n° 0761735Y - N° Siret 401123104 00010

22, rue du général de Gaulle – 76310 SAINTE ADRESSE

Tél. 02.35.54.65.50-Télécopie 02.35.46.81.43

www.sitelycejdarc.org